

**RÉUNION AVEC LA DELEGATION FRANCAISE CONDUITE PAR  
M. PIERRE GATTAZ, PRÉSIDENT DU MEDEF ET PRÉSIDENT DU  
DIRECTOIRE DE L'ENTREPRISE FRANCAISE RADIALL**

**Jeudi 8 mars 2018 à 09 :00**

**Committee Room 1 – Ancien bâtiment**

**Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur de France en Ethiopie,**

**Excellences,**

**Mesdames et Messieurs,**

Au nom de Son Excellence Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union Africaine, j'ai l'honneur et le plaisir de vous souhaiter la bienvenue au Siège de l'Union Africaine.

Comme vous le savez : 55 Etats Africains se sont réunis pour réaliser ensemble « l'Afrique que nous voulons » dont les objectifs et les orientations stratégiques sont contenus dans l'Agenda 2063 avec comme Aspiration n°1 « Afrique prospère basée sur une économie inclusive et un développement durable ».

De 2004 à 2014, l'économie africaine a affiché un taux de croissance moyen autour de 5 % mais à cause de la baisse des coûts des matières premières, certaines économies africaines ont connu des difficultés mais d'autres ont montré une capacité de résilience.

A partir de 2018, il est prévu un taux de croissance moyen de 4,1% pour l'ensemble du continent.

Il est à noter que :

- i. la croissance n'est pas encore inclusive : le chômage frappe les jeunes et les femmes (10 à 12 millions de jeunes en quête d'emploi annuellement, seulement 3 millions en trouvent) et la pauvreté persiste ;

- ii. l'agriculture reste sous-développée : seulement 40% des terres arables sont cultivées. Aussi, en 2015, l'Afrique a dépensé 35 milliards \$ US en produits alimentaires et ces dépenses pourraient atteindre 110 milliards \$ US en 2025. Aussi, les Chefs d'Etats et de Gouvernement ont adopté the Comprehensive African Agriculture Development Programme (CAAPD) et beaucoup reste à faire ;
- iii. le continent est sous-industrialisé, ayant 30% de ressources minérales de ce monde : les produits manufacturés ne représentent que 18% des exportations (soit 1% au niveau mondial). Aussi 62% des importations sont constituées de produits manufacturés. Ce qui amène les Chefs d'Etats et de Gouvernement à adopter les Plans d'Actions pour Accelerated Industrial Development of Africa (AIDA) mais encore une fois beaucoup reste à faire.

Ce tableau non réjouissant amène la Commission de l'Union Africaine, composée de huit Commissions :

- Paix et Sécurité ;
- Affaires politiques ;
- Affaires sociales ;
- Ressources humaines, Sciences et Technologies ;
- Infrastructure et énergie ;
- Economie rurale et agriculture ;
- Commerce et Industrie ;
- Affaires Economiques ;

à changer de paradigme.

Le moment est venu pour transformer et diversifier les économies africaines.

Pour ce faire, la Commission de l'Union Africaine

- travaille en étroite collaboration avec les huit Communautés Economiques Régionales :
  - L'Union du Maghreb arabe (UMA);
  - La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ;
  - La Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) ;
  - L'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) ;

- La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) ;
- Le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA) ;
- La Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) ; et
- La Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD).

qui constituent la première étape de l'intégration économique.

Les Communautés Economiques Régionales assurent les aspects opérationnels et l'harmonisation et la coordination au niveau continental reviennent à la Commission de l'Union Africaine.

- considère le secteur privé comme le moteur de la croissance et le pourvoyeur d'emplois.

Il est temps davantage de produire puis de transformer.

Il est temps d'arrêter l'exportation des matières premières non transformées qui n'apporte pas de valeurs ajoutées au Continent.

Comme je disais tantôt, le marché africain est inondé de produits venant d'ailleurs mais demeure un marché en pleine progression (si 70% des africains sont encore pauvres, le reste 30% soit environ 360 millions sont des consommateurs potentiels).

Aussi, les Chefs d'Etat et de Gouvernement vont lancer, le 21 Mars prochain, la Zone de Libre Echange Continentale.

### **Mesdames et Messieurs,**

L'Afrique est bel et bien un continent d'opportunités. Le développement de l'agriculture nécessite la construction et/ou réhabilitation des infrastructures (évaluées entre 130 – 170 milliards \$ US par an) et l'utilisation des machines appropriées.

L'industrialisation nécessite la production de l'énergie et la formation de main d'œuvre qualifiée. Selon le Rapport de la Banque Africaine de Développement « L'économie mondiale bénéficierait considérablement de l'industrialisation de l'Afrique et de la construction d'infrastructures productives sur le continent ».

Ayant raté les rendez-vous de l'industrialisation, je souhaite que l'Afrique ne rate pas celle de l'industrie 4.0.

**Mesdames et Messieurs,**

J'invite les opérateurs économiques français à investir en Afrique.

Participer à la transformation et à la diversification des économies de l'Afrique c'est gagnant grâce à la proximité des ressources, au coût des mains d'œuvre etc.

Participer à la transformation et à la diversification de l'économie de l'Afrique c'est gagnant grâce à la potentialité du marché africain et à la proximité des autres marchés.

Participer à la transformation et à la diversification de l'économie de l'Afrique c'est amoindrir la migration vers l'Europe.

Venez investir en Afrique en respectant la trilogie du Développement Durable.

Venez investir en Afrique en luttant contre la corruption et les Flux Financiers Illicites.

Enfin, je vous invite à participer à l'Édition 2018 de l'African Economic Platform (AEP) qui aura lieu à l'Île Maurice les 9-10 Mai prochains. Les informations relatives à cet événement sont disponibles dans la salle.

Je vous remercie de votre aimable attention.